

Motion 2019/03
24.06.2019
développée 24.06.2019

Motion (au sens des articles 26 et 27 du Règlement du Conseil général de Valbirse)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A l'occasion des élections communales de septembre 2018, plusieurs citoyens ont informellement mentionné qu'il était difficile de savoir comment voter, non sur le fond mais sur la forme.

Des questions très concrètes et pertinentes se sont posées. Exemples :

- Puis-je utiliser le bulletin non-officiel et sera-t-il valable ?
- Que se passe-t-il si je biffe des noms sur une liste ?
- Comment fonctionne le système proportionnel ?
- Etc.

Ces questions sont légitimes. En effet, le système électoral en vigueur ainsi que les procédures qui en découlent ne sont pas simples à appréhender. Il y a plusieurs finesses et possibilités à connaître afin de voter et d'atteindre les objectifs visés.

Par ailleurs, la lecture des dispositions légales et réglementaires applicable est ardue et ne va pas droit au but.

Pour certains citoyens, cette complexité est source de blocage. Elle les conduit purement et simplement à ne pas voter ou à voter de manière erronée.

Par la présente motion, nous demandons à ce que le Conseil communal édite un guide ou un aide-mémoire expliquant comment voter, avec des exemples concrets et compréhensibles, à la portée de tous.

Le moment venu, nous suggérons que le projet soit soumis au Conseil général pour consultation et critique constructive.

La présente motion n'a pas de caractère urgent étant donné que la prochaine session d'élection est prévue en 2022. Nous demandons à ce que ce guide soit terminé pour la fin de l'année 2020 au plus tard.

Nous vous remercions de votre attention.

Valbirse, le 24 juin 2019

Groupe PLR et sympathisants